

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **57 (1921)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : *Pour commencer l'année. — L'autre tournant. — Questions et réponses. — Revue des idées : Organisation scolaire et justice sociale. — Informations : La quinzaine internationale de Bruxelles. — Partie narrative : Le petit domestique. — A l'école enfantine.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

A partir de ce numéro, l'Educateur est rédigé par MM. Pierre Bovet et Albert Chessex, le Bulletin de la Société pédagogique romande par M. Albert Rochat. Ces noms sont si bien connus qu'il nous paraît superflu de faire une présentation en bonne et due forme. Au nom de la Romande, nous remercions nos rédacteurs ainsi que M. Jan, notre nouveau gérant, d'avoir répondu à notre appel ; nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et leur confions en toute sécurité nos deux organes qui connaîtront sous leur direction une nouvelle ère de prospérité.

A ces bons ouvriers de demain tous nos bons vœux !

LE BUREAU SORTANT DE CHARGE.

POUR COMMENCER L'ANNÉE

Les nouveaux rédacteurs de ce journal n'offriront point à leurs lecteurs d'article-programme. Deux raisons les engagent à s'en abstenir.

D'abord les programmes de rédaction ont ceci de commun avec les programmes politiques, qu'il n'est pas difficile de les faire alléchants et pleins de promesses, mais qu'il est souvent hors du pouvoir de ceux qui les ont faits de les réaliser. Quelque bonne volonté qu'ils y mettent, l'avenir est plein d'imprévisibles contingences. On ne fait pas toujours ce que l'on veut. Celui-là est donc sage qui, au lieu d'écrire: Voilà ce que je ferai, tempère de quelque réserve l'énoncé de ses ambitions et se borne à dire : Voilà l'œuvre

que je voudrais accomplir. J'en ferai de mon mieux tout ce que je pourrai.

Pour nous, nous sommes tellement conscients de l'écart qui, fatalement, subsiste entre les aspirations et les formes en lesquelles elles se réalisent, que nous aimons mieux renoncer à nous prévaloir aux yeux de nos lecteurs du bel idéal et des nobles intentions que nous pourrions développer devant eux. Nous préférons que l'on juge de ce que nous voulons faire d'après ce que nous ferons, quand bien même nos actes ne seront certainement pas à la hauteur de nos intentions.

Pour nous abstenir de formuler *in extenso* notre programme, nous avons une seconde et non moins bonne raison: c'est que notre but est le même que celui de notre prédécesseur. M. Ernest Briod a développé avec une conscience et une clarté admirables dans plusieurs numéros de l'*Educateur* ses vues sur l'école romande d'aujourd'hui et sur la tâche du journal qui sert d'organe à son corps enseignant.

Nous n'avons rien à y reprendre. Le programme de M. Briod est le nôtre. Nous souhaitons le remplir aussi bien qu'il l'a fait.

Au congrès scolaire de Neuchâtel, au moment où les nouveaux rédacteurs venaient d'être élus, un collègue a abordé l'un d'entre nous par cette appréciation un peu décourageante dans sa rude franchise: « L'*Educateur* est à son zénith. Il ne peut plus que descendre. » Nous partageons l'admiration de cet ami pour le travail de notre prédécesseur. Nous n'aspirons pas tant à faire monter encore notre journal qu'à le maintenir au niveau où il a su l'élever. Peut-être n'est-il pas indispensable, en effet, de le comparer à un astre, dont le déclin suit immédiatement l'ascension. Il est permis de souhaiter que le faite de la course de l'*Educateur* soit non pas un point mathématique parcouru en un instant, mais un âge d'or, une ère de plusieurs années, féconde en entreprises et en résultats.

Quoi qu'il en soit, nous tenons à nous associer expressément au témoignage si justement élogieux que le Comité central a rendu à M. Briod. Si au seuil de cette période nouvelle, l'*Educateur* est entouré de sympathies précieuses, c'est à lui que nous le devons. Nous comptons d'ailleurs, et nous tenons à le dire à nos lecteurs,

que M. Briod se sentira toujours chez lui à l'*Educateur* et qu'il restera pour nous, en même temps qu'un conseiller précieux entre tous, le premier de nos collaborateurs.

Si nous renonçons à exposer un programme, nous tenons cependant à souligner la portée de quelques transformations décidées par le Comité central de la Société pédagogique romande.

En déchargeant l'*Educateur* de toutes les questions corporatives pour les concentrer dans un *Bulletin* professionnel confié à notre ami M. Rochat, en élevant à la dignité d'organes indépendants chacune des deux parties de son journal hebdomadaire, la Société pédagogique romande a marqué, en ce qui concerne la revue dont nous avons la charge, une double préoccupation.

Elle a affirmé d'abord, et au moment même où les revendications d'ordre matériel prennent une si grande et si légitime place dans les préoccupations du corps enseignant primaire, la nécessité d'une « revue de culture » ayant spécialement en vue les besoins intellectuels des instituteurs et institutrices de la Suisse romande. « L'homme ne vit pas de pain seulement ». La Société pédagogique romande a également à cœur de ne laisser manquer ses membres ni du pain de l'esprit ni de celui du corps.

En distinguant la revue de son bulletin corporatif, la Société pédagogique a voulu encore, croyons-nous, faire ce qui était en son pouvoir pour étendre l'influence des idées qui lui sont chères au-delà des frontières de son groupe professionnel. Un journal traitant des grandes tâches qui s'imposent aujourd'hui à l'école et des problèmes que ces tâches soulèvent, peut et doit intéresser dans notre Suisse romande beaucoup de personnes qui ne sont pas des instituteurs et des institutrices.

Nos collègues des autres fractions de l'enseignement, par exemple. L'un de nous a essayé de le démontrer récemment avec quelques détails, un très grand nombre des problèmes de l'heure actuelle se posent dans l'enseignement secondaire et même dans l'enseignement supérieur, de la même façon que dans l'enseignement primaire. Jamais, par ailleurs, le contact n'a été plus nécessaire entre l'école primaire et l'enseignement professionnel.

De cela il faut que l'on se rende compte autour de nous beaucoup

plus qu'on ne le fait. Nous avons l'ambition d'être lus par ceux qui ont la charge des écoles et des programmes : en haut lieu par les pouvoirs législatifs et exécutifs et, chose plus difficile peut-être, par les membres de nos commissions scolaires dont dépend en une si large mesure la bonne marche quotidienne de nos écoles.

Mais là ne se bornent pas encore nos espoirs.

Notre journal portait hier encore une mention (*Educateur et Ecole réunis*), — qui, tout en rappelant le passé, se trouvait être un symbole de l'avenir. Nous voudrions, en effet, devenir de plus en plus l'agent de liaison des hommes d'école et des éducateurs, notamment de ces éducateurs par excellence que resteront toujours les parents....

Ne voilà-t-il pas tout de même un programme ? S'il est irréalisable dans son intégralité, nos lecteurs en faisant connaître autour d'eux le journal, en y contribuant surtout par l'apport de leurs préoccupations quotidiennes, — nos lecteurs, qui sont nos collaborateurs indispensables, nous aideront néanmoins dans notre effort.

* * *

Notre sous-titre porte une adjonction. *L'Educateur*, organe de la Société pédagogique romande, sera désormais aussi celui de l'institut J.J. Rousseau, dont le bulletin, connu et apprécié de beaucoup de nos lecteurs, fusionne désormais avec notre revue. L'initiative de ce rapprochement est venue de l'Institut J. J. Rousseau, le Comité de la Romande y a répondu avec empressement ; nul doute que les abonnés ne saluent eux aussi avec joie cette concentration de forces qui sera pour eux un enrichissement. De l'ancien *Intermédiaire des Educateurs*, notre revue reprendra en effet une rubrique importante, celle-là même qui avait donné son nom à ce périodique : les QUESTIONS et RÉPONSES, posées et données par les abonnés eux-mêmes. L'idée de cette « boîte aux lettres » constamment ouverte à tous est due à M. Ed. Claparède. Cette institution peut être d'une grande utilité dans une revue de quinzaine comme la nôtre. Les premières questions, qui nous sont transmises pour ce numéro par l'Institut J. J. Rousseau, montrent la variété des sujets sur lesquels se portera tour à tour

la curiosité de nos correspondants : technique professionnelle, éducation morale, bibliographie, érudition, observation de l'enfant, — aucun domaine n'est exclu *a priori*. Nos lecteurs verront eux-mêmes quels sont ceux dans lesquels ils ont le plus de chance d'obtenir des réponses utiles. Nous faisons un appel très pressant à nos amis pour qu'ils nous aident à remplir cette rubrique de faits et de documents précis. Une carte postale n'est pas longue à écrire et, même en 1921, elle ne coûtera pas plus de deux sous.

L'*Intermédiaire des Educateurs* offrait surtout à ses abonnés les résultats de recherches expérimentales poursuivies à l'Institut J. J. Rousseau ou en connexion avec lui. Nous continuerons à donner des travaux de cette espèce, mais — que les ombrageux se rassurent — nous avons pris des mesures pour n'en être pas envahis. Nous ne pensons pas que tout l'art, ni même que toute la science de l'éducation se ramène à la pédagogie expérimentale. D'entente avec le Comité de la Société pédagogique romande et avec l'Institut J. J. Rousseau, nous consacrerons chaque année à ce genre de travaux six numéros complets qui continueront ainsi plus particulièrement pour les amis de l'Ecole de Genève, la série déjà si riche de ses petits bulletins. Un arrangement avec la librairie Payot permettra même, notamment pour nos correspondants de l'étranger, un abonnement spécial à ces numéros.

Après toutes ces explications, le moment est venu de nous mettre à l'ouvrage, de prendre contact avec nos lecteurs. Nous sollicitons plus que leur indulgence, leur amitié, c'est-à-dire leur franc parler. Nous attendons qu'ils nous fassent connaître leur pensée, leurs désirs, bientôt leur assentiment ou leurs critiques. Le triple mot d'ordre que nos prédécesseurs ont eu l'audace d'inscrire au frontispice de l'*Educateur* nous donne le droit d'y compter.

Pierre BOVET et Albert CHESSEX.

L'AUTRE TOURNANT ¹

En dépit des récentes augmentations de traitements ², on est obligé de reconnaître que la situation matérielle du corps enseignant primaire demeure souvent précaire, que les instituteurs et les insti-

¹ Voir : Ernest Briod, *Un tournant* (*Educateur* du 24 avril 1920).

² Dans le canton de Neuchâtel la question est encore pendante devant autorités.

tutrices n'ont pas encore obtenu pleine justice et que malgré tout ce qu'on a dit depuis quelques décades de l'importance, de la grandeur et de la beauté de notre tâche, la profession du maître d'école n'est pas encore estimée comme elle devrait l'être, et que l'on voit trop fréquemment le souci de l'éducation du peuple peser peu de chose en regard de ce que l'on appelle, à notre usage, les « nécessités budgétaires ».

Pourtant une grande espérance avait traversé le monde pédagogique. L'aube des temps nouveaux semblait enfin prochaine. Enfin nous allions pouvoir vivre, simplement, petitement — les instituteurs ont-ils jamais demandé autre chose ? — mais nous allions pouvoir vivre du produit de notre travail, et élever notre famille sans être obligés de recourir à mille besognes extra-scolaires qui nous empêchent d'être vraiment des éducateurs, des entraîneurs, des éveilleurs d'énergies. Nous allions enfin pouvoir nous consacrer tout entiers à notre tâche...

Nous ne commettrons pas l'injustice de prétendre que l'on n'ait rien fait pour réaliser ces espérances, mais le respect de la vérité nous force à déclarer que l'Etat n'a pas été toujours jusqu'au bout de l'effort nécessaire, que l'on s'est fréquemment arrêté à mi-côte, et qu'en général dans la Suisse romande — comme ailleurs, du reste, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières — les membres du corps enseignant primaire sont trop souvent mécontents et décus. « Il ne faut pas se le dissimuler, écrivait ici-même M. Henri Gobat dans le dernier numéro de l'année écoulée, la période de lutte pour l'amélioration de la situation matérielle du corps enseignant n'est pas close. »

D'où viennent donc cette méconnaissance des besoins de l'école primaire, cette parcimonie envers les instituteurs, ce dédain tacite pour leur humble besogne ? L'histoire nous répond avec éloquence. Sans remonter jusqu'à la Grèce antique où le « pédagogue » était presque toujours un esclave, ni jusqu'à Rome où l'enseignement public était une besogne servile et indigne d'un citoyen romain, il suffit de considérer la situation du maître d'école sous l'ancien régime pour être abondamment renseigné. Courbés sous le joug de l'Eglise, nommés, contrôlés, surveillés, inspectés par elle ; réduits à la misère et parfois à la mendicité, — le fait est strictement historique ; — sordidement logés, forcés d'enseigner le plus souvent dans des salles basses, sombres, malsaines ; tenus même assez fréquemment d'aller faire la classe de maison en maison ; obligés de recourir à cent métiers divers pour ne pas mourir de faim ; dépourvus de

science et parfois d'instruction même rudimentaire ; pauvres diables du pays ou colporteurs étrangers, anciens soldats invalides rentrés du service mercenaire, et que l'on « assistait » en les nommant régents ; sans indépendance comme sans dignité, méprisés et parfois battus, — je n'invente rien, — humblement soumis surtout à toutes les autorités constituées, tels nous apparaissent nos prédécesseurs de l'ancien régime.

Les choses se modifient peu à peu au cours du 19^e siècle ; une certaine évolution se manifeste, mais combien lente, partielle et sporadique ! Malgré toutes les augmentations successives, les traitements demeurent en général insuffisants et le métier ne nourrit pas son homme, — ou s'il le nourrit, lui, il ne lui permet pas d'élever décemment ses enfants. Si les salles d'école qui sont un défi à toutes les lois de l'hygiène se font plus rares, si les logements exigus où l'on oblige un instituteur à parquer sa famille dans deux pauvres chambres ne sont plus aussi nombreux qu'autrefois, de grands, d'immenses progrès restent à réaliser.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Pour justifier des traitements encore insuffisants, — et cela malgré les augmentations récentes, — on voit invoquer les vacances dont jouissent les maîtres et les maîtresses pour leur refuser le salaire qui leur permettrait de se vouer tout entiers à leur vocation, alors que l'on sait très bien que ce ne sont pas les instituteurs qui ont inventé les vacances, et qu'à la campagne notamment ce sont toujours les autorités locales qui les prolongent, de manière à satisfaire les paysans qui ont besoin des bras de leurs enfants.

Et que penser de l'hypocrisie qui consiste à reprocher au corps enseignant primaire de « s'agiter », de n'être jamais content, ou à lui donner en exemple le calme, la tenue, la dignité du corps enseignant secondaire ou du corps pastoral, alors que l'on fait tout pour exaucer les vœux de ces derniers, tandis que l'on refuse systématiquement de satisfaire les revendications *modestes* des instituteurs primaires ? Que penser de ce député vaudois, homme influent et considéré, directeur d'un grand journal, qui déclarait en plein Grand Conseil que les instituteurs devaient apprendre à économiser ? N'était-ce point une injure gratuite à notre pauvreté ?

Quant au dédain et au mépris qui se sont, pendant des siècles, attachés comme une lèpre à notre profession, peut-on dire qu'ils aient entièrement disparu ? Nous avons réalisé de grands progrès, je ne le nie pas, et il est entendu, du moins en théorie, que notre profession est l'une des plus belles et des plus importantes. Mais

qu'en est-il en réalité ? Nous pourrions tous, n'est-il pas vrai, citer des faits nombreux qui prouveraient que sous les phrases sonores dont on nous berce trop souvent, le vieux mépris et l'antique dédain — atténués, dilués, je l'accorde — subsistent encore plus ou moins. Je m'en tiendrai à deux ou trois exemples.

C'est ainsi qu'en dépit des progrès accomplis, les instituteurs demeurent fréquemment des demi-citoyens. On le voit tout d'abord aux lois qui, en nous frappant d'incompatibilité, nous interdisent d'être éligibles — et l'on ne peut que féliciter l'*Union des instituteurs primaires genevois* d'avoir décidé récemment de lutter contre cette injustice. Mais on le voit surtout, — car nos adversaires peuvent justifier dans une certaine mesure les incompatibilités par l'intérêt de l'école qui s'accommode mal des sessions parlementaires, — on le voit surtout à l'attitude de la presse quand un maître d'école, prenant au sérieux son titre de citoyen, se croit autorisé à faire de la politique militante. On constate alors avec tristesse que malgré les progrès réalisés, l'opinion publique ne peut encore admettre qu'un instituteur soit un citoyen comme les autres.

Ce dédain pour notre profession existe même — et à leur insu peut-être — chez des hommes qui comptent parmi les amis les plus sûrs du corps enseignant primaire. C'est ainsi que l'auteur de ces lignes n'oubliera jamais les paroles qu'il entendit prononcer un jour par l'un de nos plus hauts magistrats, et l'un des plus sympathiques à la cause de l'école. Il était question d'une institutrice distinguée, issue d'une excellente famille. « Oui, déclara-t-il, c'est la fille de X. ; elle reste institutrice : *elle n'a pas d'ambition.* » Ce propos sans fard n'est-il pas révélateur ? Ainsi, donner jour après jour, heure après heure, son intelligence et son cœur à l'enfance, à la cause de l'éducation du peuple, à cette cause que dans les discours officiels on proclame la première et la plus belle de toutes, c'est ne pas avoir d'ambition !...

Voulez-vous une autre preuve encore du peu d'estime dont jouit le corps enseignant primaire dans une notable partie de l'opinion publique ? Je la trouverai dans tel grand quotidien romand dont le renommé correspondant de Neuchâtel consacra au congrès de la Société helvétique des sciences naturelles toute une série d'articles chaleureux et ne parla de celui des instituteurs et des institutrices de la Suisse romande que tardivement, comme à regret, et d'après les journaux locaux. Vous me direz que je suis bien présomptueux d'oser nous comparer, nous maîtres et maîtresses d'école, aux savants membres de la Société helvétique des sciences naturelles !

Que l'on me comprenne mieux : je n'ai pas la présomption de nous comparer à ces savants, mais je crois pouvoir soutenir que dans l'ensemble de la vie nationale, l'école populaire joue — ou devrait jouer — un rôle assez important et utile pour qu'on ne la traite pas toujours en parente pauvre.

Je vois une autre preuve du même ordre dans l'hostilité qui s'est manifestée dans le peuple et chez les autorités tant communales que cantonales contre le service militaire des instituteurs et surtout contre leur avancement. Je sais bien que le souci de l'école entre pour une part dans cette opposition, mais je suis persuadé que ceux qui ne voulaient pas voir les instituteurs devenir officiers étaient poussés aussi par d'autres mobiles. Ils sentaient, obscurément peut-être, qu'en devenant officiers, les instituteurs gagnaient en prestige et en indépendance, qu'ils tendaient en un mot à s'arracher à la servitude séculaire.

On écrirait un volume rien qu'en énumérant les faits innombrables attestant ce mépris, aujourd'hui atténué, mais encore vivace, cette volonté sourde et opiniâtre d'empêcher le corps enseignant primaire de devenir libre, de s'émanciper définitivement. Nous y reviendrons peut-être quelque jour. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'en avoir fourni quelques exemples.

* * *

Or, à l'heure actuelle, nous commençons à nous redresser. Mais ces pauvres régents d'autrefois, faméliques et méprisés, nous ne les renions pas. Et c'est avec tendresse que nous voudrions nous retourner vers eux pour leur dire qu'ils n'ont pas souffert en vain, mais qu'à contempler leur misère, nous nous sentons pleins de courage en même temps que de révolte et de pitié, car le chemin parcouru dès lors nous est un sûr garant des conquêtes futures. Libre à telle profession, comme à tel individu, de se targuer de ses illustres origines. La nôtre est humble et basse. Mais nous n'en avons pas honte. Fils et filles du peuple, nous voyons dans l'humilité même de nos origines un réconfort, un stimulant, et comme un *sursum corda*.

Donc, nous commençons à nous redresser. Nous sommes au tournant. Or les tournants sont souvent dangereux. Le dépit, le mécontentement, le découragement ou l'indignation, qui, à des degrés divers, se partagent nos âmes — dans certains du moins de nos cantons romands — risquent de devenir de mauvais conseillers. Quoi de plus plausible de notre part, de plus naturel, de plus normal en apparence, que le raisonnement suivant : L'Etat refuse de me payer suffisamment ; il ne veut pas me permettre d'élever

ma famille avec le produit de mon travail ; il me condamne à des besognes qui nuisent de façon flagrante à ma vocation ; il refuse de reconnaître et de récompenser la peine que je prends pour me cultiver, pour me perfectionner, pour améliorer mes méthodes, développer ma valeur professionnelle et augmenter le rendement de mon activité, eh bien, je lui en donnerai désormais pour son argent. Je cesserai de travailler à ma culture personnelle, de rechercher le mieux, de poursuivre le progrès. Tant pis pour « l'école active », pour « l'école pour l'enfant » de M. Meylan ¹, pour la « discipline optimiste » de Duvillard ! Je cesserai même de lire l'*Educateur*...

Ce raisonnement, je le répète, semble juste et légitime. Mais rien ne tient contre les faits. C'est encore à l'histoire que nous demanderons conseil en cette passe difficile. Or l'histoire nous montre que ce n'est qu'à la suite de la création des écoles normales et à partir du moment où ils ont possédé quelque culture, quelque supériorité intellectuelle et morale, que les instituteurs et les institutrices ont pu émerger quelque peu de leur misère primitive, que leurs traitements de famine ont été augmentés et qu'une certaine considération leur est enfin venue.

Il n'en sera pas autrement pour nous. Si nous cessons de nous développer, si nous renonçons à poursuivre notre culture professionnelle et à rechercher le progrès pédagogique, nous nous diminuerons nous-mêmes, nous travaillerons à amoindrir encore notre situation sociale, à tuer le peu de considération dont nous commençons à jouir, et nous aboutirons fatalement à empêcher nos traitements d'atteindre, à la prochaine étape, le chiffre auquel nous aurions pu prétendre.

Je sais bien (et par expérience) que les traitements actuels nous font un devoir — à ceux d'entre nous du moins qui sont chargés de famille, et je crois que c'est la majorité — d'accepter des besognes extra-scolaires et de détourner de notre profession une notable partie de nos forces et de notre temps. Mais je crois que c'est pour nous un devoir sacré de continuer à lire et à nous « tenir au courant ». Sans doute avons-nous raison de revendiquer pour les futurs maîtres une meilleure préparation à la carrière, et la disparition des études au rabais. Mais les études proprement dites, celles que l'on fait avant son entrée dans la vie, ne suffiront jamais. Il faut les reprendre, les continuer, les approfondir. Il faut suivre son siècle et la marche des idées. Qui n'avance pas recule ! Vous le voyez, chers collègues, c'est un peu la cause de l'*Educateur* que je plaide ici devant vous. Mais si je plaide la cause de notre journal pédago-

¹ Voir *Educateur* du 4 septembre 1920.

gique romand, ce n'est pas parce que cette cause est en partie la mienne, mais parce que je suis profondément convaincu que c'est *notre cause*, celle du corps enseignant tout entier. Or, en dépit des avanies, des injustices et des préjugés, notre cause est en marche et rien ne l'arrêtera. A nous, à nous tous, de la faire avancer ! Et nous sommes de ceux — c'est un grand privilège — nous sommes de ceux qui peuvent avoir cette conviction très douce, qu'en travaillant pour notre cause à nous, nous travaillons du même coup pour les autres et pour toute la nation. ALBERT CHESSEX.

QUESTIONS ET RÉPONSES:

QUESTIONS

1. Existe-t-il un livre donnant des indications pratiques sur la manière d'organiser l'enseignement de *classes à plusieurs degrés* ?

C. S. (Salonique).

2. Je n'ai pas les résultats que je voudrais en composition française. Je suis extrêmement embarrassé pour trouver des sujets... Tel sujet qu'on croit devoir plaire amène un piteux échec et inversement. Je sais bien qu'on arrive peu à peu à se faire une collection de sujets qui réussissent plus souvent que les autres, — pas toujours d'ailleurs, — mais c'est long, et je ne l'aurai qu'au moment de ma retraite, à moins que vous puissiez m'indiquer un répertoire de sujets éprouvés. Je ne connais rien de ce genre, la plupart des sujets de livres et de journaux pédagogiques, inventions de circonstance, ne répondent guère à mes désirs.

P. C.

— Nos lecteurs nous communiqueraient-ils, pour l'utilité commune, leur liste de *sujets de composition* « qui réussissent » avec l'indication de l'âge et du sexe de leurs élèves ?

3. Y a-t-il des collègues qui aient utilisé d'une façon vivante l'Assemblée récente de la Société des Nations pour leurs leçons de géographie ? Comment s'y sont-ils pris ?

RÉPONSES

1. Voici le titre d'un livre ancien déjà que me signalent mes collègues de l'Ecole Normale :

Wilhelm PFEIFER, *Die Theorie und Praxis der einklassigen Volksschule*.
Gotha. Thienemann. 1887. Ed. VITTOZ.

REVUE DES IDÉES:

ORGANISATION SCOLAIRE ET JUSTICE SOCIALE

Lorsque dans tel canton romand quelqu'un se permet de constater que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des organisations scolaires, et qu'en particulier le raccordement entre l'école primaire et l'école secon-

daire laisse beaucoup à désirer, il s'en faut de peu que dans certains milieux on ne considère ce fâcheux comme un empêcheur de danser en rond sans lequel la question ne se poserait pas... Mais comment expliquer alors que ces problèmes préoccupent les meilleurs esprits, en Suisse et à l'étranger, et que M. William-E. Rappard écrive dans les *Annales universitaires suisses* (voir les extraits publiés par le *Bulletin de la Nouvelle Société Helvétique* de décembre 1920) : « Malgré la gratuité de l'école primaire et la quasi-gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur, qu'a conquises et sanctionnées notre démocratie, on ne saurait oublier que les universités restent fermées à la plus grande partie du peuple suisse. Elles sont comme si elles n'étaient pas pour la majorité de nos contemporains, [obligés dès l'adolescence, par les exigences de la vie matérielle, à consacrer leurs journées à subvenir à leurs besoins physiques.

» Cette cruelle mais nécessaire constatation pose un vaste et douloureux problème dont nous ne saurions aborder l'étude à la fin de cet article sommaire. Nous nous bornerons donc à remarquer qu'il est de ceux dont l'avenir réclame le plus impérieusement la solution. »

INFORMATIONS:

LA QUINZAINE INTERNATIONALE DE BRUXELLES EN 1920

Nous demandons pardon à nos lecteurs de leur donner ici une information vieille de plus de trois mois, mais l'importance des faits nous paraît justifier cette dérogation à la règle de l'actualité. Nous tirons les quelques renseignements qui suivent d'un long compte-rendu publié par le *Bulletin officiel de la Fédération nationale des professeurs de Lycées* (France) d'octobre 1920.

En septembre dernier a eu lieu à Bruxelles une sorte de grand congrès organisé par l'Union des Sociétés internationales. 198 associations y prirent part. La Suisse y était représentée entre autres par notre collaborateur M. Ad. Ferrière, qui a joué un rôle important dans la discussion des problèmes de l'éducation.

Le congrès a recommandé l'ouverture d'enquêtes confiées aux groupements nationaux. Il a réclamé la création d'un Bureau international de l'éducation au sein de la Société des nations. Cette dernière, qui voue une grande attention au travail manuel, ne saurait se désintéresser du travail intellectuel.

M. Ferrière a préconisé la fondation d'écoles expérimentales soutenues par les budgets nationaux, et dans lesquelles les méthodes nouvelles seraient éprouvées, perfectionnées et mises au point. De telles écoles devraient exister partout : « Les Etats, a déclaré notre collaborateur, ne se désintéressent ni de l'agriculture, ni de l'amélioration des races d'animaux domestiques. Ils doivent avoir honte de ne pas posséder de ces laboratoires de pédagogie qui sont cependant absolument indispensables. »

PARTIE NARRATIVE:

LE PETIT DOMESTIQUE

Pierre Dupré commençait sa deuxième année scolaire. Quand l'année est finie, on jette un coup d'œil en arrière, on récapitule, on établit le bilan. C'est ce que fit Pierre. Pour lui-même, il établit le compte de ses tâtonnements, de ses hésitations et de ses déficits. S'il avait à enregistrer d'heureuses innovations, — combattues du reste par l'autorité scolaire locale qui demeurait fidèle à la routine, — il n'était cependant guère satisfait. Le débutant, sûr de sa science et sûr de lui-même, résolu à appliquer les principes reçus à l'Ecole Normale, avait dû se mettre à l'école de la vie. Son besoin d'activité, son esprit inventif et sa haine de la paperasserie l'avaient poussé à faire quelques expériences dont il attendait les meilleurs résultats.

Doué d'un esprit critique très prononcé, Pierre Dupré se rendait compte de tout ce qui manquait à la préparation professionnelle d'un instituteur de vingt ans, obligé de diriger une classe sans avoir fait un stage quelconque.

Cependant, ses tableaux d'examens attestaient que ses élèves avaient brillamment subi les épreuves de fin d'année, et sur la troisième page, on avait apprécié son travail par les mots : « Très bien » et sa conduite par « Très bonne ». Mais le jeune instituteur ne se faisait aucune illusion sur la valeur du jury appelé à le juger. Il savait que ses innovations — comme on disait à Biollens — étaient accueillies avec un certain scepticisme par la commission scolaire qui n'était pas encore remise de son étonnement depuis qu'il avait affirmé, au banquet de la « visite », qu'il fallait commencer par apprendre à lire aux enfants avant de les faire épeler.

* * *

C'est en réfléchissant à toutes ces choses qu'il se vit un soir assis à sa table, devant une pile de cahiers à corriger. C'étaient des cahiers de composition. Il les ouvrit les uns après les autres, et il les lut. *Devant une fourmilière*, tel était le sujet. Pierre, par une belle journée de printemps, avait mis ses élèves en présence de l'activité débordante qui règne alors chez les fourmis. Les enfants avaient observé leurs faits et gestes et s'étaient élevés, par cette observation même, jusqu'à la notion du travail.

Il prit le cahier de Jules Détraz, mais voici que Jules Détraz avait écrit *fourmilière* par deux l. Il prit le cahier de Bernard Deriez. La composition était propre, soignée. Pas une lettre ne dépassait les marges ; aucune rature, aucun mot ajouté, pas de taches. Mais quelle pauvreté d'idées ! Il n'y avait rien de personnel ni de vivant. Ce n'étaient que des phrases apprises par cœur dans le manuel de sciences naturelles, phrases correctes, pour la plupart, mais nullement à leur place dans un sujet comme celui-là, tout d'observation personnelle.

Pierre posa le cahier et ouvrit celui de Georges Chamoron. Il y avait une page de texte. Georges décrivait la fourmilière qu'il voyait tous les jours, la grande fourmilière abritée par un sapin, à quelques pas de la route. Il parlait des fourmis en observateur attentif ; il les suivait dans leurs voyages, vantait

leur ténacité, leur activité. Il disait aussi que l'homme était une fourmi dont l'intelligence décuplait les forces. Tout cela en petites phrases courtes, nettes, précises, en un style pressé, rapide, volontaire. Il y avait bien par-ci par-là quelques taches, quelques mots mis de travers, mais l'ensemble était propre et bien ordonné.

Quand il eut corrigé cette composition, la meilleure de toutes, Pierre revit le petit orphelin chétif, malingre, avec ses grands yeux tristes. Du jour où l'enfant avait dû quitter la maison après la mort du père, il n'avait plus été aussi attentif aux leçons. Il ne travaillait plus comme auparavant. Placé par la commune comme petit domestique dans la grosse ferme de la « Blondette », il devait se lever avant le jour pour soigner le bétail avec le vacher. A peine avait-il le temps de déjeuner que déjà la cloche l'appelait en classe. Alors il se hâtait pour ne pas être en retard, et souvent il arrivait tout essoufflé, à cause de la montée qu'il gravissait en courant.

Le travail qu'on lui imposait à la ferme le fatiguait beaucoup. Assis à sa table, dans la salle bien chaude, il ne tardait pas à s'endormir. Il avait beau lutter, le sommeil était plus fort que lui et, quand l'instituteur l'interrogeait, il hésitait, tremblait — crainte de se tromper — et répondait au hasard. Pendant un jour patience, Pierre Dupré lui avait demandé pourquoi il négligeait ses devoirs. Alors l'enfant avait avoué qu'il n'avait plus le temps d'étudier. A force de questions, l'instituteur apprit quelle était la vie de ce petit domestique, toujours harassé par un travail au-dessus de ses forces. Et le soir, quand on revenait des champs, c'est à peine si, après le repas, il pouvait s'installer à l'angle de la grande table de la cuisine, toute couverte de vaisselle, pour y préparer ses devoirs d'école. La chaleur du fourneau, dans lequel brûlaient les dernières bûches, le pas nonchalant de la fille de service qui lavait la vaisselle et surtout la fatigue de la journée, tout cela le portait au sommeil. Penché sur son livre, il lisait à voix haute pour ne pas s'endormir, mais bientôt il ne comprenait plus. Et tous les soirs la même phrase revenait : « Va te coucher ! » lui disait-on et on l'envoyait dans sa chambre.

— Ecoute, mon ami, lui avait dit l'instituteur, puisque ton patron ne te donne pas le temps nécessaire pour apprendre tes leçons, tu resteras en classe tous les matins après que tes camarades seront sortis et nous les préparerons ensemble.

Et c'est ainsi que, depuis une semaine, Georges [Chamoron rentrait tous les matins à onze heures à la ferme de la « Blondette ». Il avait beau courir, chaque fois il était accueilli par le terrible : « D'où viens-tu ? » du fermier ou de la fermière. Vite il posait ses livres sur l'embrasure d'une fenêtre et s'en allait aux champs. Grondé, bousculé et parfois battu, il passait sa vie dans une crainte perpétuelle.

* * *

Ayant achevé de corriger les compositions de ses élèves, Pierre Dupré prit un journal. Cependant, on frappait à sa porte. Il alla ouvrir. C'était M. Merlet, le secrétaire de la commission scolaire. Petit, les yeux mi-clos derrière ses lunettes à gros verres, il dit :

— Je regrette de vous déranger, Monsieur Dupré, mais nous sommes en séance et nous aurions des explications à vous demander.

— Je suis à vous, répondit Pierre. Il posa son journal et sortit suivi de M. Merlet.

Dans la salle basse, sous l'unique lampe électrique, le pasteur Vannaz était assis à la table, tenant une lettre déployée devant lui. Debout, le syndic allait et venait, les mains au dos. M. Merlet prit place devant son registre de procès-verbaux. Pour se donner une contenance, il s'amusa à dessiner des ronds sur une feuille de papier.

Pierre s'assit et attendit.

Ayant rajusté son lorgnon, le pasteur toussa et commença :

— Monsieur Dupré, nous vous avons fait appeler pour une affaire très importante. Voici ce dont il s'agit. Le fermier de la « Blondette » nous a envoyé une lettre dans laquelle il se plaint de votre manière d'agir à l'égard de l'enfant Georges Chamoron, placé chez lui. Du reste, voici la lettre. Vous pouvez en prendre connaissance.

Et Pierre lut ce qui suit :

« Messieurs,

« Depuis plusieurs jours, M. Dupré, instituteur, prend l'habitude de garder tous les jours, après l'école, le jeune Georges Chamoron placé chez moi par la commune, et ceci au moment des gros travaux. Si je ne peux pas compter sur le travail fourni par cet enfant, je me verrai dans l'obligation, à cause du prix dérisoire que la commune me paie, de renvoyer le garçon de chez moi. »

Ayant achevé sa lecture, Pierre rendit la lettre.

— Vous devez comprendre, lui dit le pasteur qu'il n'est pas possible de retenir un enfant aussi souvent, surtout en cette période de l'année où les travaux agricoles réclament tous les bras.

Alors Pierre raconta ce qu'il savait sur cet enfant. Il demanda à la commission de le protéger contre son patron qui l'exploitait. Il parla de conscience, d'éducation, de dignité.

Le syndic, qui n'avait encore rien dit, cessa de se promener dans la salle et se campant devant l'instituteur déclara :

— Ça, c'est votre opinion. Et puis, dignité, conscience, éducation, ce sont là de bien beaux mots quand il s'agit d'un gamin qui doit apprendre à gagner sa vie. Il ne sera jamais étudiant nulle part, ça c'est sûr ! Domestique il est, domestique il restera. Permettez-moi de vous dire, M. Dupré, que, dans toutes ces choses-là, vous ne voyez que l'école ; or il y a la vie, et la vie passe avant tout !

— La vie, repartit Pierre, dans le cas particulier, c'est l'avenir de cet enfant.

— Oui, oui, reprit le syndic, l'avenir c'est bien beau, mais il s'agit du présent. La Municipalité a justement placé ce gamin à la « Blondette » pour qu'il y apprenne à travailler et devienne plus tard un bon domestique, c'est tout ce qu'on lui demande. Il y en a qui sont nés pour être patrons et d'autres qui resteront toujours domestiques. Que voulez-vous, la vie est ainsi. Celui-là est d'une famille de pauvres diables. A quoi bon lui donner tant d'instruction

pourvu qu'il sache lire, écrire et compter, c'est tout ce qu'il faut.

Pierre lui coupa la parole :

— Mais enfin, Monsieur le syndic, vous admettez qu'il y a une loi scolaire à laquelle nous devons tous obéir !

— Oh ! la loi, fit-il en haussant les épaules, on la suit dans les grandes lignes et on la tourne à l'occasion.

Il y eut un silence pendant lequel M. Merlet continua de dessiner des ronds sur sa feuille de papier.

En sa qualité de président, le pasteur Vannaz crut qu'il était de son devoir de mettre un terme à cet entretien ; il ajouta :

— N'oubliez pas, Monsieur Dupré, que le fermier de la « Blondette » menace de renvoyer l'enfant à la Municipalité.

— Mais, je n'ai pas à entrer dans ces considérations, répondit l'instituteur. La loi m'autorise à retenir cet élève en classe afin qu'il y prépare ses leçons. Informez le Département de la chose et, si vous obtenez gain de cause, je me soumettrai.

— Rien de ça, dit le syndic en s'asseyant brusquement sur le banc. Il ne faut pas mêler le Département à nos affaires locales. Les enfants placés par la commune relèvent de la commune, et puis c'est tout.

Puis après une minute de réflexion :

— Mettons, pour arranger les affaires, que vous gardiez ce gamin de temps en temps, les jours de pluie, je n'ai rien contre ; mais quand le travail presse, laissez-le aller. Je dirai deux mots également au fermier de la « Blondette ».

— Je crois, dit le pasteur en se levant, que Monsieur le syndic vient de trouver la solution.

Et, se tournant vers l'instituteur :

— Nous comptons sur vous, Monsieur Dupré, pour éviter un nouveau conflit. Pierre se leva.

— Je ferai mon possible. Mais je vous assure que je n'abandonnerai pas cet enfant qui est intelligent et qui ne demande qu'à étudier. Nous ne savons pas ce que l'avenir lui réserve, mais nous n'avons pas le droit de le priver, pour une question d'intérêt, de la part d'éducation qu'il peut recevoir.

Ayant ainsi parlé, Pierre Dupré sortit.

JEAN DES SAPINS.

A L'ÉCOLE ENFANTINE

Dans la petite ville vaudoise de L., un club de foot-ball a toutes les faveurs des enfants. Les matches ont en eux des spectateurs passionnés.

Le petit Jean-Pierre va à l'école enfantine, tandis que son frère Jules-Paul va en 2^e année primaire. Un de ces derniers jours, en classe, la maîtresse de Jean-Pierre accorde un moment pour faire sur l'ardoise un dessin libre. Lorsqu'elle passe quelques instants après, Jean-Pierre lui montre sur son ardoise deux ronds surmontant chacun deux « bâtons » ; c'est son dessin.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda la maîtresse.

— C'est moi et Jules-Paul qu'on regarde le match.

St.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}
Lausanne, Genève, Vevey, Montreux

AGENDA MÉNAGER ROMAND

1 volume relié toile souple — 1921 — Prix : Fr. 2.50 --

publié sous la direction de

M. Docteur F. PORCHET

Conseiller d'Etat, membre de la Commission internationale pour l'enseignement ménager, ancien Directeur des Cours ménagers agricoles du Champ-de-l'Air, Lausanne.

Mademoiselle B. ROUFFY

institutrice pour l'enseignement ménager, Ecole ménagère de Romainmôtier (Vaud).

Les maîtresses de maison et ménagères de ville et de campagne qui ont apprécié toute la valeur de cet Agenda publié à leur usage, seront heureuses de savoir que l'édition de 1921 conserve toutes les qualités de la précédente. Elle tient compte en outre, des vœux exprimés par ses lectrices de 1920. Signalons comme heureuse innovation, l'adaptation du calendrier journalier à l'inscription quotidienne des comptes de ménage et la perforation d'une partie de l'Agenda transformé ainsi en un bloc-notes fort utile.

Ainsi donc, l'Agenda Ménager Romand est une source de renseignements et de conseils variés : Alimentation, soins aux bébés et aux malades, entretien du mobilier, des plantes d'appartement, du jardin et de la basse-cour. Notions de droit civil suisse, renseignements sur les publications, les Sociétés et les institutions auxquelles les mères de familles peuvent s'intéresser.

ALMANACH PESTALOZZI

1921

Edition pour jeunes filles. Un vol. relié toile souple Fr. 2.80

» » » garçons » » » Fr. 2.80

Extrait de la Préface :

« Chers amis, en donnant à notre petit livre le nom de l'illustre pédagogue Pestalozzi, nous avons voulu simplement suivre ses traces en vous faisant aimer l'étude, en ouvrant à votre esprit de nouveaux horizons. Mais, sachez-le bien, nous regretterions amèrement tous nos efforts si la lecture du présent volume et la vue de toutes les gravures par lesquelles nous cherchons à vous donner des notions justes et précises de ce que vous avez à apprendre, devait vous faire supposer que l'on peut s'instruire sans peine et sans travail personnel. L'école doit être et demeurer pour vous l'apprentissage de la vie. Il faut donc que vous y preniez l'habitude de résoudre des difficultés, de surmonter des obstacles, pour que vous sachiez aussi plus tard triompher des difficultés et des peines de l'existence.

A la suite des longues années de guerre que nous venons de traverser et des bouleversements sociaux qui les ont suivies, le mot d'ordre semble devoir être aujourd'hui : *gagner et jouir le plus possible en travaillant le moins possible !*

Nous vous disons au contraire : « *C'est par le travail seulement et par un travail acharné que la misère actuelle pourra faire place à un avenir plus normal et plus prospère !* »

PRIMES DE L'ÉDUCATEUR

L'*Educateur* n'est pas riche, assurément; mais grâce au concours d'amis précieux, il vient vous offrir à des prix très réduits les ouvrages *neufs* suivants :

1. *Paul Seippel* : **La Suisse au XIX^e siècle**. Ecrits par les hommes les plus compétents, magnifiquement illustrés (plus de 800 gravures), ces *trois grands volumes* constituent une mine inépuisable de renseignements sur la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. Valeur 30 fr. 15 fr.

2. *Capitaine de Vallière* : **Le régiment des gardes-suisse de France**. Superbe volume, avec 28 planches et portraits, qui intéressera vivement les lecteurs — nous ne disons pas les lectrices — de nos bibliothèques populaires. Valeur 7 fr. 50. 3 fr.

3. *A. Vannier* : **La clarté française, ou L'art de composer, d'écrire, de se corriger**. Cet excellent ouvrage, dont nous offrons la *quatrième édition*, sera utilisé avec profit par tous ceux qui enseignent l'art difficile de la composition française. Valeur 4 fr. 50. 2 fr.

4. *Liedbeck, C.-H.*, traduit par le Dr *Jentzer* : **Manuel de gymnastique suédoise**. — Très utile pour la préparation des leçons de gymnastique prévues au programme; nombreux clichés. Valeur 8 fr. 3 fr.

5. *Paul Chauvet* : **Guide expérimental pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles**. Cet ouvrage rendra de précieux services aux maîtres du degré supérieur. Valeur 2 fr. 40. 1 fr. 20.

Et voici pour le délassement :

6. *Frédéric Amiguet* : **Les abbayes vaudoises, histoire des sociétés de tir**. Valeur 4 fr. 50. 2 fr.

7. *Edouard Rod* : **Luisita**. Nouvelle. Valeur 3 fr. (relié). 1 fr. 50.

8. *Sémène Zemlak* : **Sous le knout**. Roman. Valeur 4 fr. 50. 2 fr.

9. *Camille Mars* : **Pas jolie**. Roman. Valeur 5 fr. (relié). 2 fr. 50.

10. **Silence Jardine**. Roman traduit de l'anglais (bien que Silence Jardine soit neuchâteloise par l'éducation); 2 volumes. Valeur 7 fr. 50. 3 fr.

Tous ces volumes seront expédiés jusqu'à épuisement, franco pour tout envoi de 3 fr. et au-dessus, contre remboursement. On souscrit par simple carte adressée à M. Oscar Jan, les Jordils, gérant de l'*Educateur*. Il est permis de commander plusieurs exemplaires d'un même livre.

PHOTO-PALACE 1, Rue Pichard LAUSANNE

*Photographies en tous genres. Spécialité de photo artistique.
Travaux d'amateurs.*

5

Pour faire photographier vos classes, téléphonez N° 27.59.

Crayons

Nous offrons les marques suivantes à des prix exceptionnels et très avantageux :

- N° 238, Schwanhauser**, forme hexagonale, poli rouge N° 2 la grosse **7.20**
- N° 100, Lyra**, forme ronde, poli rouge, N° 2 la grosse **9.80**
- N° 915, Lyra**, crayon pour école forme hexagonale, poli rouge, Nos 2 et 3 la grosse **9.80**
- N° 280, Crayon Rafael**, Joh. Faber, forme ronde, poli, Nos 1-3 la grosse **11.90**
- N° 301, Crayon Dessin** Joh. Faber, forme hexagonale, poli rouge, N° 1-4, la grosse **16.—**
- N° 7601, Crayon Pestalozzi** A. W. Faber, forme hexagonale, poli Nos 1-3 la grosse **13.50**
- N° 125, Hardtmuth**, forme ronde, non poli, N° 2 et 3 la grosse **12.50**
- Crayon Antenen** en bois de cèdre, forme hexagonale, poli rouge, N° 2 et 3, la grosse **18.—**
- N° 230, Hardtmuth**, forme hexagonale, en bois de cèdre, poli naturel, N° 2 et 3 la gr. **25.—**
- N° 110, Hardtmuth**, forme hexagonale en bois de cèdre, poli naturel, Nos 1-5, la gr. **31.30**

Kaiser & C^{ie}, Berne

Maison spéciale pour fournitures d'école.

Gommes à effacer

pour écoles et cours de dessin en bonnes qualités à des prix réduits.

- Gomme Record**, 80 pièces à la livre **4.90**
- Gomme Anker**, 80 pièces à la livre **6.—**
- Gomme Pestalozzi**, 80 pièces à la livre **6.—**
- Gomme National**, 80 pièces à la livre **6.80**
- Gomme à la Marque de l'ours**, 60 et 80 pièces à la livre **6.80**
- Gomme Japonaise**, Marque «Futschikato», 60 et 80 pièces à la livre **4.80**
- Gomme Eclair**, 1^{re} qual., 20, 50, 100 pièces à la livre **6.50**
- Gomme Idéal**, 5, 20, 40 pièces à la livre **8.—**
- Gomme Crocodile**, 12, 18, 20, 30, 40, 50, 60, 100 pièces à la livre **9.60**
- Gomme velours**, 16, 20, 40 pièces à la livre **9.60**
- Gomme Apis**, 4, 12, 20, 30, 40, 60 pièces à la livre **11.50**
- Gomme Eléphant**, à 5, 12, 20 30 pièces à la livre **13.50**
- Gomme Ronca**, dont la qualité invariable est préférée à la gomme AKA, marque connue qui n'est pas obtainable.

Prix spéciaux par quantité, échantillons et offres sur demande.

Kaiser & C^{ie}, Berne

Maison spéciale pour Articles de dessin.

Papier à dessin

blanc ou teinté, à bon marché et en qualités supérieures pour écoles techniques et cours de dessin.

Cahiers à dessin, blocs pour écoles, blocs à dessin, album à esquisses, porte-feuilles à dessin, craie à dessin, pinceaux, godets pour lavis.

Catalogue, échantillons et offres sur demande.

Matériel pour le dessin

Règles carrées ou plates, échelles de précision, équerres, planche à dessin, tés à dessin, pistolets, mètres articulés. Boîtes de mathématiques. Couleurs pour aquarelles. Encres de Chine et couleurs liquides. Boîtes de couleurs en tablettes, en godets et en tubes de toutes les marques approuvées de première qualité. Prix très avantageux, offres et échantillons sur demande.

Meilleure source :

KAISER & C^{ie}, BERNE

FÊTE CANTONALE DE CHANT

Très recom-
mandé par le **PROCHAIN CONCOURS**

c'est l'excellent ouvrage de CH. MAYOR :

A PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes avec exercices de lecture à vue.

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le PRIMA VISTA comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le PRIMA VISTA est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le PRIMA VISTA a obtenu une entière approbation.

Prix net (majoration comprise), **Fr. 2.—**

Ce solfège est envoyé à l'examen sur demande.

SPÉCIALITÉ DE MUSIQUE CHORALE

CHŒURS d'enfants, de femmes, d'hommes et mixtes
pour toutes les circonstances

CATALOGUE GRATIS ET FRANCO

Vient de
paraître :

Le Guide du Major de Table

Bans et refrains avec musique

Nouvelle édition, revue et augmentée par C. Bretagne. Prix : Fr. 3.50 (major. comprise)

FOETISCH F^{ERERES} S. A., Lausanne, Librairie Musicale
-- et Théâtrale --

Succursales à NEUCHÂTEL et VEVEY



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Av. Bergières, 26
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

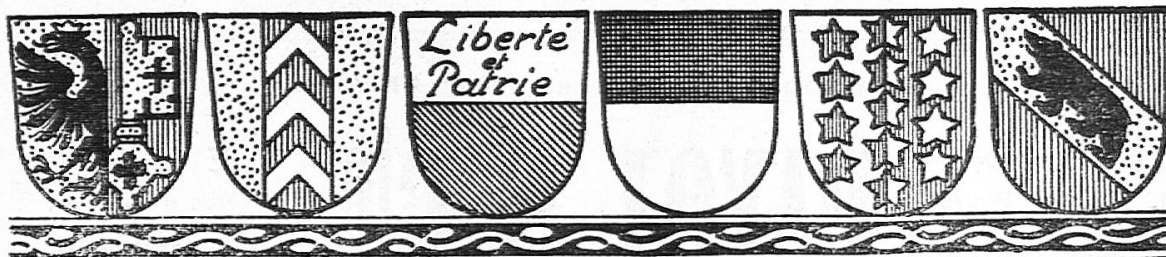
J. TISSOT, Lausanne.
W. ROSIER, Genève.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
H. GOBAT, Delémont.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE | GENÈVE

1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse et étranger, Fr. 8. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger, Fr. 12.
Gérant de l'Éducateur : OSCAR JAN, Les Jordils, Lausanne. Compte de chèques postaux II 125.
Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne et à ses succursales.

LE DICTIONNAIRE LAROUSSE UNIVERSEL

EN DEUX VOLUMES

Sera le 1^{er} dictionnaire d'après guerre.

2 volumes de plus de 1000 pages chacun, au format de 21 × 30,5 cm.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

:: Prix de faveur jusqu'au 31 janvier 1921 ::

Pour l'ouvrage complet 125 fr. français

En deux volumes brochés, livrables à l'achèvement de chacun d'eux.

Les souscripteurs qui voudraient profiter du change peuvent se libérer en payant en une fois 125 francs français en un chèque sur Paris.

Les formidables événements de ces dernières années ont amené dans le monde, à tous les points de vue, des changements considérables. Or, toutes les encyclopédies, tous les grands ouvrages de références qui existent actuellement sont antérieurs à ce bouleversement sans précédent dans l'histoire. La LIBRAIRIE LAROUSSE croit donc rendre service au public en mettant à sa disposition une encyclopédie nouvelle, établie, tant au point de vue du texte qu'au point de vue de l'illustration et des cartes, d'après les données les plus actuelles. — Présentant sous la forme la plus précise et la plus condensée toutes les connaissances humaines entièrement mises à jour, illustré de 20.000 gravures et contenant une profusion sans exemple de cartes et planches en noir et en couleur, le Larousse Universel sera dans toute l'acception du mot l'encyclopédie du monde nouveau, le livre que tout homme d'aujourd'hui aura besoin d'avoir constamment sous la main.

Pour souscrire s'adresser à la librairie

LAUSANNE
1, Rue de Bourg

GENÈVE
2, Place du Molard

PAYOT & C^{ie}

VEVEY
— Rue d'Italie —

MONTREUX
— Grand'Rue —